

**Réponse à la question n° 192  
de Mme Chloé Zainal (Vert·e·s)  
relative aux infrastructures scolaires extérieures**

**Résumé de la question**

En séance du Conseil général du 10 octobre 2023, Mme la conseillère générale C. Zainal a posé la question suivante:

"À l'heure de l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes tels que canicules et inondations, la prise en compte des enjeux environnementaux se généralise à l'ensemble des espaces urbanisés et à différentes échelles. Pourtant, les sites scolaires sont souvent des espaces très minéralisés.

En Ville de Fribourg, nous avons de nombreux exemples dont le CO de Jolimont - avec sa cour d'école complètement bétonnée, aucune végétalisation, aucune aire couverte, aucune zone ombragée et uniquement des surfaces imperméables. Quoique ce type de surfaces pourraient permettre d'obtenir une deuxième piscine.

Par ailleurs, le message suivant m'a récemment été transmis par un enseignant : 'Les élèves ont trop chaud et ne peuvent même pas se mettre à l'ombre. Avec ces fortes chaleurs, la cour n'est plus viable!' C'est une demande claire et urgente, celle d'agir. Il est ainsi temps de repenser les cours d'écoles de demain et d'adapter concrètement les infrastructures scolaires extérieures actuelles face aux changements climatiques.

Finalement, les projets de réaménagement ou de création d'espaces publics intégrant la dimension climatique est promue dans le Plan Climat cantonal. Or, cet aspect n'a pas été thématiqué dans le dernier Plan directeur des infrastructures scolaires. Le groupe des Vert·e·s pose ainsi les deux questions suivantes :

- La requalification des cours d'école de la Ville de Fribourg et la végétalisation des sites seront-elles incluses dans le prochain plan directeur des infrastructures scolaires?
- Le réaménagement des espaces extérieurs sera-t-il étudié dans tous les projets de rénovation et création des sites scolaires?"

En préambule, il s'agit de rappeler les différents instruments dont s'est doté le Conseil communal depuis quelques années:

- Le Plan directeur des infrastructures scolaires permet de prévoir, anticiper et planifier les besoins en locaux scolaires en adéquation et corrélation avec le développement démographique de la Ville de Fribourg à court, moyen et long terme. Il permet de planifier les investissements dans le plan financier de la Ville de Fribourg.
- Le programme Stratus constate l'état de vétusté des bâtiments communaux et permet de programmer les assainissements des bâtiments communaux dans le plan financier.
- Le programme Nature et paysage renforce, avec un panel de mesures sur plusieurs années, les actions de la Ville face aux défis futurs en lien avec le changement climatique. Une mesure vise par exemple l'augmentation de la canopée en ville, avec en corolaire l'augmentation de l'ombrage.
- Enfin, le programme Place de Jeux (cf. réponse au [postulat n° 25](#)) inventorie les places de jeux publiques et permet de programmer les assainissements et remplacements des jeux en adéquation avec les besoins des différentes classes d'âge des enfants. Il pose un certain nombre de principes d'aménagements dont la végétalisation fait partie.

La requalification des cours d'école de la Ville de Fribourg et la végétalisation des sites seront-elles incluses dans le prochain plan directeur des infrastructures scolaires?

Le Conseil communal reconnaît que certaines cours d'école en ville de Fribourg sont aujourd'hui peu adaptées aux enjeux d'aménagement liés au changement climatique. Ce constat est d'autant plus vrai pour les cours des écoles du cycle d'orientation qui ne disposent pas de places de jeux mais de simples espaces extérieurs peu aménagés. Les cours actuelles sont le reflet de choix notamment architecturaux et pédagogiques des dernières décennies.

Au-delà des places de jeux des écoles, l'attention doit être portée aux espaces extérieurs des sites scolaires dans leur ensemble, correspondant aux espaces où les enfants sont autorisés à passer le temps de récréation. Au cœur des quartiers, ces espaces portent de multiples enjeux tels que pédagogiques, sociodémographiques et environnementaux.

Au regard des nouveaux enjeux pédagogiques et climatiques, plusieurs établissements scolaires ont démarré des projets plus ou moins participatifs afin d'améliorer leurs espaces extérieurs. Par exemple, la Villa Thérèse participe au projet Cour Verte de la Fondation Radix, sur impulsion de la Ville. Le CO de Jolimont se fait accompagner par la Ville et la HEIA dans le cadre du mandat qui leur a été confié par le Plan Climat Cantonal pour lutter contre les îlots de chaleur. Soutenus par la Ville et le Canton, des aménagements en faveur de la biodiversité ont été mis en place par les élèves en novembre à l'école de l'Auge. Cependant, les mesures plus conséquentes de requalification des cours d'écoles de la Ville de Fribourg et la végétalisation des sites, ayant un impact financier important, doivent être intégrées dans la planification des investissements de la Ville.

Les démarches d'analyse et de planification pour les cours d'école seront intégrées dans le cadre du programme place de jeux.

Le réaménagement des espaces extérieurs sera-t-il étudié dans tous les projets de rénovation et création des sites scolaires?

Tel que mentionné dans la réponse à la [question n° 115](#) "Cours d'école favorisant davantage le bien-être, l'inclusion et le développement durable", les rénovations en cours ou prévues de bâtiments scolaires intégreront les aménagements extérieurs dans les projets, comme cela a déjà été le cas lors de la construction du nouveau bâtiment D à la Vignettaz. Des aménagements créant des espaces répondant aux objectifs du programme Place de jeux seront analysés dans chaque projet. A titre d'exemple, la rénovation du bâtiment B à la Vignettaz intègre l'aménagement d'un espace pédagogique extérieur. Une démarche participative avec les enseignant·e·s et les élèves démarrera au début 2024.